

**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messager suisse de France

**Band:** 5 (1959)

**Heft:** 12

**Artikel:** Nomination

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-849255>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



## **NOMINATION**

Le Conseil fédéral, ayant décidé d'établir des rapports officiels avec la Communauté économique européenne (Marché Commun) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), a nommé M. Agostino Soldati, chef de la mission suisse accréditée auprès de ces deux organismes, avec le titre d'ambassadeur.

On sait que M. Soldati est délégué de la Suisse auprès de l'O.E.C.E., à Paris, depuis le début de l'année 1958. Il était donc particulièrement désigné pour remplir la fonction que l'on vient d'ajouter à celle dont il fut chargé il y aura bientôt deux ans.

Né en 1910, originaire de Neggio, dans le canton du Tessin, M. Soldati a fait ses études de droit aux Universités de Vienne et de Berne. Après avoir conquis le grade de docteur en droit, puis le diplôme d'avocat, il passa une année à Lausanne comme secrétaire *ad interim* au Tribunal fédéral avant d'entrer au Département politique en 1938. D'abord en poste, successivement à Rome, Berlin et Lisbonne, il fut appelé à Paris en 1947. C'est là qu'il eut l'occasion de commencer à s'occuper des problèmes de coopération économique européenne, alors que l'O.E.C.E. naissait et se développait. Il fut aussi conseiller de la Légation de Suisse durant quelques années et, en 1957, il partit pour New-York comme ministre plénipotentiaire, afin d'y assurer les fonctions d'observateur du gouvernement helvétique auprès de l'Organisation des Nations Unies. Son séjour au bord de l'Hudson fut de courte durée, car, en janvier 1958, il était de retour à Paris pour prendre la succession de M. le Ministre Gérard Bauer, à la tête de la Délégation suisse auprès de l'O.E.C.E.

## MONTPELLIER

## DEUX SAVANTS SUISSES A L'HONNEUR

L'Université de Montpellier a décerné le titre de Docteur *honoris causa* aux professeurs Ernest Gaumann, Directeur de l'Institut de Botanique spéciale de l'E.P.F., à Zurich (à gauche), et Fernand Chodat, Doyen de la Faculté des Sciences de Genève (à droite). Au centre, M. Raoul-C. Thiébaud, Consul général de Suisse à Marseille. Derrière lui, M. Edmond Leresche, Président de la Société suisse de Bienfaisance de Montpellier.

# PRO TICINO

**24 janvier à 14 heures**  
au « Chalet EDOUARD », **23, rue Manin**  
**DÉJEUNER**  
sous la présidence de S.E. l'Ambassadeur  
de Suisse et Madame Micheli

Un lait suisse en poudre, prescrit par le Corps médical français :

# MATERNA

« frère jumeau du lait maternel »

Vente exclusive en pharmacie

Lait médical MATERNA, 12, rue du Bouquet-de-Longchamp - PARIS, 16<sup>e</sup>



De gauche à droite : M. Kallmann, M. Erard, M. Mermoz (en partie caché), Attaché au Consulat de Suisse à Besançon, M. Chabloz, Président de la Société Suisse de Pontarlier, M. Grosjean (debout), Consul de Suisse à Besançon, M. Bovey, Secrétaire Général du Secrétariat des Suisses à l'étranger à Berne, M. Grobet, Trésorier de la Société Suisse à Pontarlier

Photo Stainacre - Pontarlier

Nous apprenons la formation, à Pontarlier (Doubs), d'une nouvelle Société suisse. C'est avec plaisir que nous souhaitons la bienvenue à cette Société parmi le groupe des Suisses de France.

A cette occasion, nous avons relevé particulièrement la causerie radiophonique aux Suisses à l'étranger du 9 novembre 1959, de M. René Bovey, secrétaire général du Secrétariat des Suisses à l'étranger, de la N.S.H. à Berne, dont nous donnons ci-dessous le texte intégral.

★ ★ ★

#### MES CHERS COMPATRIOTES,

J'ai eu, samedi 7 novembre, le plaisir d'assister à une assemblée d'un nouveau groupe formé récemment à Pontarlier. Ce groupe est officiellement constitué et reconnu comme tel par les autorités préfectorales françaises. Il a également demandé son admission au sein de la nouvelle Société helvétique en qualité de groupe à l'étranger. Il fera automatiquement partie de l'union des Suisses de France, constituée ce printemps à Royaumont, près de Paris.

On pourrait se demander quelle est la raison d'être d'un tel groupement dans une localité si proche de la Suisse avec laquelle les relations sont quasi-quotidiennes. En fait, proches ou éloignés du pays, les Suisses à l'étranger ont des problèmes communs et identiques, et des intérêts semblables à défendre. La Société suisse de Pontarlier se propose de resserrer les liens d'amitié qui doivent unir tous les Confédérés. Dans l'intérêt de la Société, disent les statuts, une neutralité politique et religieuse absolue est observée.

Resserrer les liens d'amitié. L'assemblée à laquelle j'ai assisté, en compagnie de M. Grosjean, consul de Suisse à Besançon, m'a prouvé que cette amitié existait déjà bel et bien et qu'elle ne demandait qu'à se manifester. J'ai trouvé particulièrement sympathique le mélange des classes sociales. Patrons et ouvriers, employés, artisans, commerçants et paysans étaient là côte à côte, et l'élément féminin était représenté en nombre. Cette absence de toute distinction entre classes sociales me

paraît de toute première importance dans les groupes de Suisses à l'étranger. Ceux-ci ne sauraient être des clubs fermés, au nom de je ne sais quels critères où l'argent et le snobisme joueraient un rôle. Je sais qu'il existe malheureusement des groupes de ce genre. A mon sens, ils ne devraient pas avoir le droit d'utiliser le nom de Société suisse, car ils sont un défi à la notion même de solidarité confédérale et font plus de tort que de bien à la cause générale des Suisses à l'étranger. Toute distinction de fait basée sur l'argent me paraît particulièrement inopportune ; elle éloigne de la Communauté les compatriotes les moins bien lotis, et souvent les jeunes qui débutent dans la vie sans grands moyens, alors que la chaleur et la sincérité de leurs sentiments patriotiques n'ont rien à voir avec l'état de leur porte-monnaie.

La Société suisse de Pontarlier veut également avoir un caractère social prononcé, pratiquer l'entraide, et jouer un rôle d'informateur auprès de tous les Suisses établis dans la région. C'est pourquoi elle avait fait appel à M. le Consul Grosjean, qui exposa clairement le problème de l'assurance vieillesse et invalidité et encouragea vivement tous ceux qui ne sont pas encore affiliés à profiter des facilités offertes, une nouvelle fois, à cet égard, pendant toute l'année 1960. Son collaborateur, M. Mermoz, expliqua le nouveau régime institué entre la Suisse et la France, à propos des obligations militaires, ainsi que les nouvelles dispositions relatives à la taxe d'exemption du service militaire. J'eus enfin personnellement l'occasion de présenter le Fonds de Solidarité des Suisses à l'étranger, son fonctionnement et les avantages qu'il offre à tout Suisse établi à l'étranger, ainsi que la possibilité d'accumuler en Suisse, en francs suisses, l'épargne que représentent les cotisations annuelles, celles-ci étant remboursées entièrement ou partiellement lorsque le coopérateur atteint l'âge de 65 ans.

Je souhaite donc la bienvenue dans la grande famille des Suisses à l'étranger à la Société suisse de Pontarlier, et je félicite ses animateurs et promoteurs, en particulier MM. Chabloz, Borel, Grobet, Kallmann, Fruhwacht, Erard et Montandon.

## CERCLE COMMERCIAL SUISSE

10, rue des Messageries - Paris 10<sup>e</sup>

(Métro : Poissonnière)



# FÊTE DE LA SAINT-SYLVESTRE

*Compatriotes,*

Nous vous invitons à assister avec les membres de votre famille à la Fête de fin d'année que nous vous offrons selon notre nouvelle formule.

**L'Union Chorale Suisse** nous apporte son gracieux concours avec son fameux **Groupe de "Jodlers"**, sous la direction de M. Jimmy. Nous avons, d'autre part, au programme, les artistes suivants :

Les Joyeux Jongleurs GASTY, attraction internationale.

La Soprano si appréciée RAYMONDE MOMENT, des Grands Concerts de Paris.

Le fin Ténor FRANK RÉVIS, de la Radiodiffusion Française.

La Petite Fantaisiste CLAUDINE CONSTANT, la "Grande" Vedette de demain.

Le Chansonnier Humoriste Bernard ALNY, du Caveau de la République.

Enfin, les Rois du Rire RALPH et COCCINEL, les fameux Clowns des Grands Cirques et de la Radio.

Au piano d'accompagnement GERMAINE GEORGE.

Après le concert et le spectacle, Bal de Nuit.

L'entrée sera gratuite pour les membres et leur famille, contre le règlement de la taxe de 100 frs, sur présentation de la carte de l'exercice 1959.

Participation aux frais de 400 frs par personne pour les **Non-sociétaires**.

La Brasserie du cercle, avec son nouveau décor et son nouveau propriétaire, tiendra un restaurant chaud et froid toute la nuit.

## " LE CHALET "

Le plus ancien Restaurant Suisse à Paris

J. STEIGER Propriétaire

Renommé pour ses Spécialités et VINS SUISSES

RECOMMANDÉ LE BOUDIN ORIGINAL  
chaque fin de semaine

5, rue de la Lune et Carrefour Cléry-André-Chenier

Métro : Bonne Nouvelle - Strasbourg-St-Denis

Tél. : GUT. 57.06

(Stationnement facile)

## Weihnachtsfeier

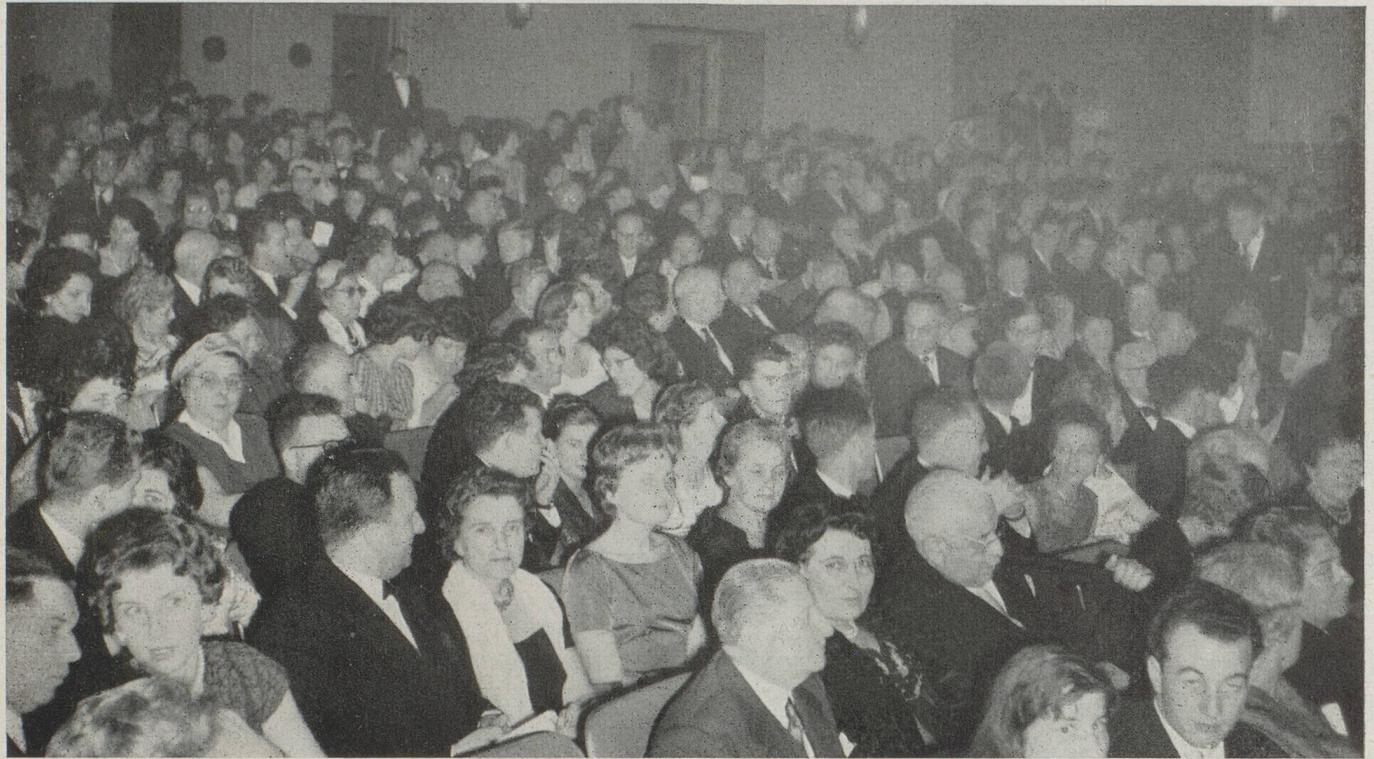
deutsch-französisch

Sonntag 20 Dez. 19 h.

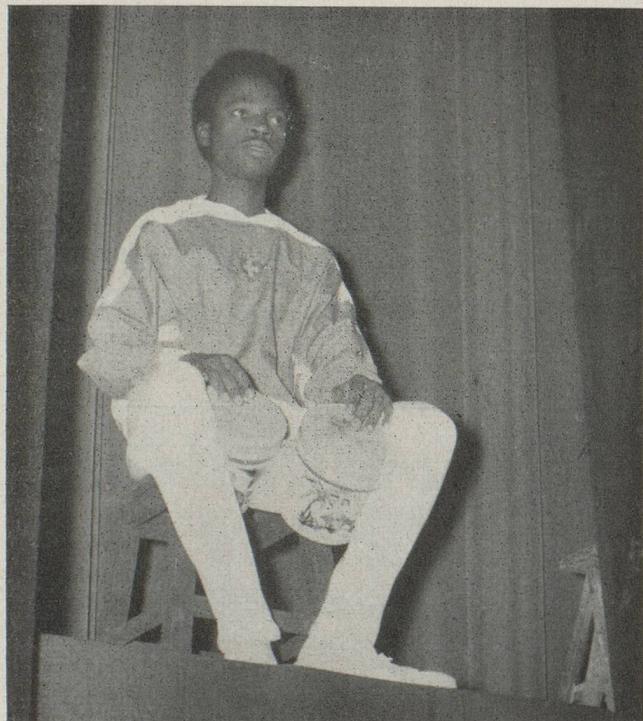
56, Av. de la Grande-Armée  
PARIS - 17<sup>e</sup>



UNION DES EGLISES EVANGELIQUES



Salle comble ! Les Suisses et leurs amis sont accourus nombreux à la fête de Bienfaisance



Un Suisse inattendu qui, au son du tam-tam, rythma admirablement bien les Préliminaires



L'inimitable Jean Rigaux souleva les rires de la salle